

FEDECHOSSES

POUR LE FEDERALISME

1994 - 3

85

L'AVENIR DE L'UNION EUROPEENNE PASSE PAR LE NOYAU DUR.

Dans la perspective de la révision du Traité de Maastricht qui doit intervenir en 1996, la CDU (parti démocrate-chrétien allemand auquel appartient le Chancelier Kohl) vient d'ouvrir le débat sur la forme que devra prendre l'Union européenne. Dans un texte intitulé "réflexion sur la politique européenne" la CDU se prononce sur la nécessité d'adopter un document constitutionnel dans le but de renforcer l'union, de la rendre plus démocratique, de déterminer qui fait quoi (Union - Etat - Région) sur le modèle de l'**Etat fédéral**. Le parlement devrait avoir un rôle législatif à parité avec le Conseil qui deviendrait une Chambre des Etats et la Commission un véritable gouvernement européen. Le texte propose une Europe à géométrie variable afin qu'aucun pays ne puisse **faire veto** à l'intégration de ceux qui le souhaitent. Il préconise la création d'un **noyau dur** auquel appartiendraient outre la France et l'Allemagne trois ou quatre pays de l'Union dans un premier temps, prêts à accepter ces réformes institutionnelles, à renforcer la politique extérieure et de sécurité commune, à réaliser la monnaie unique.

Seul ce renforcement institutionnel permettra l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale qui tient particulièrement à coeur aux Allemands compte tenu du rôle important joué par l'Allemagne au centre de l'Europe. Ce pavé dans la mare a déjà suscité des controverses notamment sur le fait que ce document nomme les participants potentiels au noyau dur (France - Allemagne - Bénélux). Il invite la France à prendre nettement position sur ce projet, à exprimer sa volonté de créer cette Union à caractère fédéral. Il lance aussi un défi au nouveau gouvernement italien dont la volonté politique européenne semble s'être émoussée. Ce texte a le mérite de situer l'**enjeu** de cette fin de siècle. Soit l'Union s'avère capable en 1996 de se doter d'institutions fédérales avec les

pays qui le souhaitent soit elle se diluera dans une vaste zone de libre-échange où l'Allemagne sera susceptible, à elle seule, de constituer un pôle hégémonique en direction des pays d'Europe centrale et orientale, menant ainsi son **Sonderweg**. L'échéance électorale présidentielle de mars 1995 ne doit pas faire oublier que, comme le dit le texte de la CDU, la souveraineté de l'Etat-Nation ne constitue depuis longtemps plus qu'une coquille vide.

Jean-Luc PREVEL

SOMMAIRE

Editorial :	
L'avenir de l'Union Européenne	
passe par le noyau dur	P. 1
Lettre de l'UEF aux élus	P. 2
La France n'est toujours pas aménagée !	P. 3
Les fédéralistes européens à Strasbourg	P. 4
Informez vos concitoyens	
(lectures pour l'Europe et le fédéralisme)	P. 5
Campagne pour la démocratie européenne	P. 6
L'Institut d'études mondialistes	P. 7
Pour une Maison commune des fédéralistes	P. 8
Courrier des lecteurs	P. 11
Formation européenne 1994-1995	P. 12

UNION des Fédéralistes Européens

REGION RHONE-ALPES 12, rue Président-Carnot, 69002 LYON Tél. : 78-42-42-76

Lettre personnalisée adressée à :

49 Députés - 26 Sénateurs - 111 Conseillers Régionaux de Rhône-Alpes. 88 Membres du Comité économique et social de Rhône-Alpes. 14 Membres du Conseil économique et social issus de Rhône-Alpes. 61 Chefs d'entreprise et Responsables syndicaux.

Total : 349

M...

Le département créé en 1871 **correspond-t-il** encore à ce que doit être l'organisation territoriale d'un pays membre de l'Union européenne à la veille du vingt-et-unième siècle ?

A l'heure où l'interlocuteur des collectivités locales est tout autant Bruxelles que Paris, la région n'est-elle pas plus adaptée à la réalité que le département ? Il ne semble pas que l'actuel ministre de l'Intérieur, Charles PASQUA, le comprenne ainsi.

En effet, le "document d'étape" préparé par la DATAR, dans le cadre du débat sur l'aménagement du territoire, prévoit de réduire de façon importante les prérogatives des régions au profit du département. Monsieur GIRAUD, Président de la Région Ile de France, a toujours exigé que la région soit pleinement responsable de l'élaboration de son schéma directeur, et cependant celui-ci a été imposé par décret du Ministère de l'Intérieur, sans tenir compte de tous les souhaits des élus !!! N'est-ce pas purement et simplement une atteinte à la démocratie ?

Le gouvernement actuel a-t-il **peur** que les régions deviennent trop puissantes ? Ce qui expliquerait la tonalité pro-départementale et **anti-régionale** que l'on constate aujourd'hui. Cependant, la Région est l'**échelon** convenable de décision pour l'économie et l'aide aux entreprises, l'éducation, la formation professionnelle, le transfert de technologie, les relations internationales, la lutte contre l'exclusion, le tourisme et le sport.

Si nous sortons de l'**hexagone** pour voir ce qui se passe ailleurs, nous constatons en Allemagne, où les Länder ont pleine autorité et disposent de ressources propres, un meilleur équilibre dans l'aménagement du territoire, avec des pôles d'activités industrielles mieux réparties et une déconcentration urbaine.

En France, pays de **centralisme** administratif par excellence, Paris a tout intérêt à disposer face à lui de 95 départements, sous son autorité, plutôt que de 22 régions gestionnaires et responsables. Qu'en sera-t-il des sept grandes régions décidées en catimini sans aucune concertation avec les élus ?

Le renforcement de l'encadrement par l'Etat central, constitue un retour en arrière, par rapport aux avancées de la décentralisation amorcée en 1982.

Il est nécessaire, à notre avis, de s'élever **fermement** contre les propositions gouvernementales. La région doit conserver son identité et **renforcer** ses pouvoirs. Elle est la collectivité de proximité où doivent pouvoir travailler ensemble les élus, les populations, les corps intermédiaires que sont les syndicats et les associations. Mais cela suppose une mutation à un niveau supérieur à laquelle ne sont préparés ni les citoyens, ni les technocrates de la haute administration, ni les énarques.

Cette mutation, pourrait être comparée à une révolution française du XXIème siècle, à savoir le passage d'un Etat **centralisé** à un Etat **fédéral**, par la simple application du principe de **subsidiarité**. Cela est l'affaire des hommes politiques. En ont-ils aujourd'hui la volonté ?

Nous retiendrons les termes mêmes que tenait le Président Charles MILLON, en juillet 1993 : "Nous ne voulons pas d'un aménagement du territoire déconnecté des réalités locales".

Comment pourrait-il en être autrement avec un gouvernement qui cherche à renforcer le pouvoir de l'Etat à tous les niveaux ?

Nous tenions, à vous soumettre ces quelques réflexions et nous serions heureux de débattre avec vous, de ce problème de la transformation indispensable de la société française.

Nous vous prions d'agréer, M..., l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président

René CASSIER
Conseiller municipal
de Claveisolles (Rhône)

INCROYABLE !! La France n'est toujours pas aménagée !

C'est bien la conclusion qui s'impose devant ce véritable "serpent de mer", monstre du LOCH NESS à la française, que constitue "l'aménagement du territoire".

Entre jacobinisme et décentralisation, il apparaît parfois, secouant la classe politique, avec ses vagues et ses creux aussi fugace et énigmatique, que le phénomène O.V.N.I. lui-même.

Alors, chacun y va de sa petite phrase, de son mot savant : planification, reconquête, désertification, déracinement, concentration, enclavement, ruralité, croissance déshumanisée, revivification du désert français, décentralisation, délocalisation, déconcentration, etc.

Imposture ou ardente obligation ?

Le Ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a relancé le débat, et la presse a largement fait écho aux réactions suscitées.

Pour sa part, l'U.E.F. Rhône-Alpes a réagi, à sa manière, en interpellant 349 décideurs économiques et politiques.

René CASSIER nous livre la synthèse des réponses obtenues.

Aménagement du Territoire

Nous avons adressé le 24 Mai 1994 une lettre à :
49 députés.

111 Conseillers régionaux.

88 membres du Comité. économique et social.

14 membres du Comité. économique et social issus de Rhône-Alpes.

55 entrepreneurs.

6 syndicalistes.

soit au total 349 lettres.

Ont donné une réponse :

Députés :

Mr André GERIN, maire de Vénissieux.

Mr Raymond BARRE, député du Rhône.

Mr Georges COLOMBIER, député de l'Isère.

Mr Jacques BARROT, député de Haute-Loire.

Mr Didier MIGAUD, député de l'Isère.

Mr Michel NOIR, député du Rhône.

Mr Philippe LANGINIEUX, député de l'Isère.

Mr VILLARD, député de l'Isère.

Sénateurs :

Mr Franck SERUSCLAT, maire de Saint Fons.

Mr Pierre VALLON.

Mr Raymond BOUVIER.

Mr René TREGOUET.

Conseillers Régionaux :

Mr Henri VIANAY.

Mr Dominique CHAMBON.

Mr Gérard COLLOMB.

Mr Pierre VEXLIARD.

Mr Jacques OUDOT.

Mr Eric GILBERT.

Me Françoise GROSSETETE.

Mme Anne Marie COMPARINI.

Mr Gilbert CHABROUX.

Comité économique et social : 0

Entrepreneurs : 0

Syndicalistes : 0

Réponses Sénateurs :

Monsieur BOUVIER soutient le département qu'il considère comme "échelon politique indispensable qui ne saurait être remis en cause sans conséquences graves pour l'avenir de notre pays et ses habitants.

Même sentiment pour René TREGOUET qui ajoute que le fédéralisme est totalement étranger à notre tradition républicaine.

Il affirme que, à de nombreux égards, la France est plus décentralisée que l'Allemagne.

Monsieur SERUSCLAT fait remarquer qu'actuellement "les syndicats intercommunaux ne sont assis sur aucune base démocratique".

Réponses députés :

Michel NOIR : "Il faut imaginer une politique hardie de l'aménagement du territoire. Il faut en finir avec la superposition ininterrompue et la multiplication des échelons de pouvoirs qui entravent le processus de la décision, la rendant obscure aux yeux des citoyens et l'éloignement de lui".

Jacques BARROT "note avec intérêt les propositions du Comité fédéral européen pour promouvoir la création d'un noyau fédéral dans le cadre de l'Union européenne"

Georges COLOMBIER a transmis notre lettre à Charles Pasqua qui en retour dit prendre bonne note des observations formulées.

Raymond BARRE parle de régions plus autonomes à l'égard du pouvoir central et disposant d'exécutifs puissants.

André GERIN demande de ne pas toucher à la démocratie communale, espace de liberté qui fait la force et la grandeur de la France.

Réponses Conseillers Régionaux.

Henri VIANAY souhaite que notre action aboutisse et fait sienne nos observations.

Dominique CHAMBON estime que la région doit être l'acteur principal en ce qui concerne le pouvoir de décision pour l'économie, l'aide aux entreprises, l'éducation et les relations internationales.

Gérard COLLOMB souhaite un renforcement de la région dans le cadre d'une Europe dotée de structures fédérales.

Pierre VEXLIARD se fait l'avocat de la disparition des départements.

Eric GILBERT voudrait renforcer la dimension régionale dans les institutions, françaises et européennes.

Pour Françoise GROSSETETE, la région est l'échelon essentiel pour préparer notre avenir.

Anne-Marie COMPARINI "considère que l'espace européen dans lequel nous vivons et que nous devons améliorer rend obligatoire la détermination de structures, administratives territoriales adaptées à cette dimension".

Pour G.CHABROUX le projet du gouvernement signifie en fait un retour à la tutelle du pouvoir central.

Parlement européen et réforme des institutions Vigilance des fédéralistes

Dans notre précédent numéro (15942 n°84), nous réclamions aide et vigilance auprès des élus afin d'exprimer la volonté des citoyens de voir se réaliser la Fédération Européenne ; les fédéralistes ont organisé un rassemblement à STRASBOURG, à l'occasion de la rentrée parlementaire, comme nous l'annoncions dans notre éditorial. Nous vous livrons le compte rendu réalisé par LE PROGRES, dans son édition du 26/8/1994.

Vendredi 26.8.94 • PAGE 9

69

FÉDÉRALISTES EUROPÉENS

Au rendez-vous de Strasbourg

Une délégation régionale à la rencontre des élus du 12 juin

Les fédéralistes européens n'ont pas manqué la rentrée parlementaire des députés issus du scrutin du 12 juin. Un mois plus tard en effet, ils étaient plus d'une centaine à se rendre à Strasbourg - venant de divers pays de l'Union Européenne - pour participer à une rencontre avec des élus. Parmi eux, une délégation rhônalpine composée de Michèle Jouve, Jean-Luc Prevel, Albert Gordiani et Daniel Hulas, membres du bureau régional de l'Union des Fédéralistes Européens.

Une journée qui fut tout d'abord l'occasion de dresser, entre fédéralistes, un bilan des résultats en demi-teinte enregistrés le 12 juin, à l'issue d'une campagne marquée par l'absence d'un véritable débat sur la construction européenne ; campagne menée sur fond de chômage et de pauvreté, tandis que la situation dans les Balkans et dans l'ex-URSS exacerbait les incertitudes et les peurs, aggravées encore par la montée du fondamentalisme islamique aux portes de l'Union Européenne. Un constat qui ne pouvait que conduire les fédéralistes à voir dans l'approfondissement de l'Union, la condition essentielle à toute solution durable.

Confortés dans leurs certitudes, les militants de l'Union des Fédéralistes ont ensuite pu dialoguer avec une douzaine de députés de diverses nationa-

lités, appartenant à divers groupes politiques ; parmi eux, les élus français Nicole Fontaine et Jean-Louis Bourlanges, membres de l'UDF, et Dominique Saint-Pierre, élu sur la liste de Bernard Tapie.

Un débat fructueux dont Daniel Hulas estime qu'il permit de « constater les convergences d'analyse entre ces députés et les fédéralistes... » Convergences notamment quant à « la nécessité de poursuivre la construction européenne avec des institutions démocratiques et efficaces ; en passant par la clarification des compétences de l'Union et des Etats, définies par une véritable Constitution européenne... » Mesures qui auraient pour effet, selon les fédéralistes, de « rendre efficace l'Europe des 12, puis de 14 ou 16, au lieu de la paralysie actuelle. »

PLUS D'ANTI-EUROPÉENS DANS L'HÉMICYCLE

Et de de surenchérir, avec Jean-Louis Bourlanges, sur l'urgence qu'il y a à définir clairement le concept d'Union fédérale, « notamment en France où il est diabolisé par une classe politique soucieuse de garder ses prérogatives... » En insistant sur le rôle renforcé du Parlement européen que les fédéralistes souhaitent voir enfin « affirmer sa volonté face aux Etats »,

soulignant qu'il serait souhaitable de « prévoir un mode d'élection uniforme en Europe, avec un pourcentage de députés élus sur des listes établies à l'échelon européen et non national, afin d'éviter de navrants débats de politique intérieure ; loin des véritables enjeux... »

Un combat difficile, estiment Daniel Hulas et ses amis en affirmant qu'au lendemain du 12 juin, qui a vu un large renouvellement de l'hémicycle strasbourgeois, « les anti-européens, sont désormais plus nombreux... »

Dans ce contexte, les fédéralistes n'entendent nullement mettre dans leur poche leur drapeau européen mais bien au contraire insister auprès de l'opinion publique et des élus pour faire avancer leur cause, « pour que l'Europe ne manque pas son rendez-vous avec l'Histoire... » En regrettant toutefois l'éparpillement des députés français en huit groupes différents, pour des raisons de politique intérieure. Une attitude qu'ils jugent très sévèrement : « c'est leur irresponsabilité qui conduit au déclin de l'influence française, et non la construction européenne. »

En tout état de cause, le chemin fédéral sera long...

J. - J. B.

INFORMEZ VOS CONCITOYENS

La section de Feyzin (69) a pris contact avec la bibliothèque municipale pour que les lecteurs disposent d'un "espace EUROPE". Nous vous invitons à en faire de même dans votre commune ou votre entreprise même à titre individuel.

Madame la Bibliothécaire,
Chère amie,

La construction européenne paraît bien loin du citoyen, et les Traités bien éloignés des soucis quotidiens de nos concitoyens.

Pourtant, en démocratie, c'est bien au citoyen qu'appartient, après débat démocratique, le choix de son destin collectif.

A condition, bien sûr, d'être informé puis d'exercer son sens critique.

C'est dans ce cadre, que la section de FEYZIN de l'UEF vous propose l'acquisition de quelques ouvrages. Nous envoyons copie de cette demande au club "LIRE".

Notre association locale est une section de l'UEF régionale, elle-même membre de la Section française, affiliée à la structure européenne. Elle est l'organisation des citoyens, liée au Mouvement européen.

Nous restons à votre disposition pour mieux faire connaître l'Union européenne, ses institutions, ses relations avec le reste du Monde (Est/Ouest, Nord/Sud).

Nous vous prions de croire, chère amie, en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

QUELQUES OUVRAGES POUR NOURRIR LA REFLEXION.

- **"Paris et ses provinces"** par Pierre Deyon, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg. (Editions Armand Colin - 130 francs).
Les raisons historiques et psychologiques de la centralisation française qui a détruit le ressort de notre pays.
- **"43 millions de Français en ont assez d'être traités de provinciaux"** par Bruno Bonduelle. (Editions Albin Michel - 95 francs).
Le coup de gueule d'un industriel du Nord contre Paris.
- **"Vie et mort des chrétiens d'orient - des origines à nos jours"** par Jean Pierre Valognes. (Editions Fayard - 250 francs).
- **"La France, un territoire à ménager"**.
par Roger Brunet
(Edition N°1 - 120 F).
Géographe, Directeur de recherches au C.N.R.S., membre du Conseil national de l'aménagement du territoire, l'auteur nous démontre que l'"aménagement du territoire" ne nécessite ni uniformité, ni hiérarchie, mais qu'il a besoin des Collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe. Un livre pertinent, très récent, précieux pour comprendre les enjeux du récent débat lancé par le Ministre de l'Intérieur.
- **"Guide pratique du labyrinthe communautaire"** par Daniel Guéguen (Editions : Apogée - collection Sésame pour l'Europe).

La clarté de la préparation permet à cet ouvrage d'être limpide pour le lecteur et d'apprendre l'essentiel.
- **"Clés pour le Parlement européen"** par Daniel Guéguen et Dominique Lund. (Editions : Apogée).
Très dialectique, un ouvrage complet et clair, outil de référence de l'étudiant, du professionnel ou du simple citoyen.
- **"La politisation de la valeur d'usage et l'universalité de la raison"** par Ludo Dierickx. (Editions : Artel-Reflète-1991 ; Chaussée de Gand 14, B 1080 BRUXELLES).

Un ouvrage d'écologie politique. Le nationalisme justifie les égoïsmes. Ludo Dierickx cherche à comprendre sa nature, son succès populaire, sa dialectique. Critique fondamentale de la pensée étatique, cet ouvrage d'un "vert" Flamand réclame un débat transnational.
- **"L'Europe et l'idée fédérale"** de Jacques Maritain. (Editions Mame - 95 francs).
Texte paru en 1940 suivi de **"Le concept de souveraineté"** et **"Le problème de l'unification politique du monde"** deux autres textes parus en 1949 et 1951.
- **"Quelles régions pour l'Europe"** par Jean Labasse. (Collection Domino chez Flammarion - 32 francs).
Cet ouvrage de 100 pages n'est pas loin de nos préoccupations, il lui manque un souffle fédéraliste.

Les ouvrages suivants peuvent être obtenus auprès de Presse Fédéraliste, 26 rue Sala 69002 LYON.

- "L'internationalisme ne suffit pas" par Lucio Levi.

(Editions Fédérop- 40 francs).

Comment extirper le nationalisme et se battre efficacement pour la Paix et l'ordre international, avec les murs que constituent les frontières politiques et militaires entre les états ?

- "L'Etat national" par Mario Albertini.
- (Editions Fédérop- 50 francs).

La révolution scientifique et technique unifie le monde et engendre l'aspiration à la libération de la personne humaine. Comment cette poussée peut-elle se traduire politiquement dans l'organisation du monde ?

- "Trois introductions au fédéralisme".

par Lucio Levi, Guido Montani, Francesco Rossolillo.

(Editions : Institut d'Etudes Fédéralistes Altiero Spinelli- 30 francs).

En France, Etat centralisé, le mot "fédéralisme" est largement incompris, même dans la classe politique. Que représente ce concept et est-ce une réponse à nos crises actuelles ?

- "Le manifeste de Ventotenè" par Altiero Spinelli et Ernesto Rossi.

(Editions : Institut d'Etudes Fédéralistes- 30 francs).

Altiero Spinelli, militant anti-fasciste italien ; ce grand Européen récemment disparu reste une figure charismatique du Parlement européen. Ce manifeste, écrit en 1941 alors qu'ils étaient prisonniers sur l'île de Ventotene, jette les bases d'une Europe libre et unie.

CAMPAGNE POUR LA DEMOCRATIE EUROPEENNE.

POUR UNE CONSTITUTION
DEMOCRATIQUE DE L'EUROPE.

(Pétition au Président du Parlement européen).

Un succès à confirmer.

Nous remercions tous ceux d'entre vous qui ont déjà signé cette pétition au Président du Parlement européen, pour demander la rédaction d'une Constitution de l'Union européenne, garantissant les droits des citoyens, et définissant clairement les compétences de l'Union, des Etats, des collectivités territoriales locales et régionales.

Les citoyens de chaque pays doivent exiger ces réformes afin que l'Union ait des responsabilités clairement définies et acceptées, soit plus efficace, et que nos Pays membres de l'Union parlent d'une seule voix sur la scène internationale.

Déjà, plus de 20000 signatures de citoyens ont été envoyées au Président du Parlement européen et notre Mouvement a reçu un courrier du Parlement pour :

- accuser réception des pétitions qui ont été effectivement enregistrées et prises en compte.
- nous informer qu'elles ont été transmises aux différentes Commissions concernées,

notamment la Commission Institutionnelle, chargée de poursuivre le travail commencé sur la réforme des institutions (rapport HERMAN).

20000 SIGNATURES DANS NOS PAYS EUROPEENS. PLUS DE 1000 EN FRANCE.

287 SIGNATURES RECUEILLIES PAR LA
SECTION RHONE-ALPES.

en provenance de citoyens de :

70 Communes de Rhône - Alpes (dont 31 du Rhône)

12 Communes de 10 Départements hors Rhône-Alpes

Nous comptons sur votre soutien à l'idée européenne pour :

- Signer la pétition si ce n'est déjà fait.
- La faire signer autour de vous.
- organiser chez vous, si vous le souhaitez, une rencontre avec des amis.

Nous disposons de documents que nous pouvons projeter et nous viendrons parler des questions européennes.

Pour obtenir la pétition
Pour organiser une rencontre

Contactez l'U.E.F. Rhône-Alpes
12 rue du Président Carnot
69002 LYON.

La Session 1994 de l'Institut d'Etudes Mondialistes.

Le petit village de Saint-Lactencin dans l'Indre est devenu du 25 au 28 août dernier le théâtre d'un débat d'idées très intense sur la démocratisation des Nations-Unies. C'est là, en effet, que l'Institut d'Etudes Mondialistes avait choisi d'établir sa session annuelle, pour la deuxième année consécutive. L'IEM constitue un véritable laboratoire de recherches sur les modèles d'organisation future du monde, et ce dans une perspective humaniste. Depuis sa création en 1977, il a publié de nombreux documents de qualité, approfondissant des thèmes très divers : biosphère, droits de l'homme, minorités, Europe, fédéralisme,...

S'inscrivant dans un cadre mondialiste, cette session de l'IEM a été largement marquée par les idées fédéralistes. On y a remarqué les interventions de John ROBERTS et Michel FORESTIER, membres du Mouvement Fédéraliste Mondial et de Pascal HUREAU, président de la branche française du MFE. Ce dernier a d'ailleurs clairement situé sa position de fédéraliste dans le contexte mondialiste. (... "Les fédéralistes ont toujours été mondialistes..." et a proposé la construction d'une fédération mondiale des nations par union de fédérations continentales.

Malgré l'absence de quelques invités de marque, le débat entre la quarantaine de participants et la douzaine d'intervenants s'est souvent hissé à un très haut niveau.

Les différentes interventions ont permis d'articuler une réflexion en deux temps. Tout d'abord, un état des lieux de l'ONU, précisant ses réussites et ses limites, a été brossé. L'historique de l'organisation internationale et du droit d'ingérence ont permis quelques espoirs quant à une évolution positive de l'ONU, à l'approche de la célébration de son cinquantenaire. Dans un second temps, les grands projets de réforme (il en existe une soixantaine) ont été présentés et approfondis sous la forme originale d'ateliers. Ces projets, en particulier l'intéressant travail du fédéraliste canadien Dieter HEINRICH, ont souvent suscité un grand intérêt dans l'auditoire. Une fois encore, un peu d'espoir...

Il faut noter que cette réflexion s'est accompagnée en toile de fond de discussions riches sur la notion d'"universel". Pour certains d'entre nous, une réflexion sur l'"universel" constitue un préalable à tout projet de réforme de l'ONU.

Sur ce point, j'ai noté, lors du déroulement de la session, deux interventions intéressantes. Louis EMGBA MEKONGO, écrivain africain, a tout d'abord rappelé que les structures démocratiques africaines existent depuis des siècles.

Ces structures, centrées sur la palabre orchestrée par un conseil de sages, ont disparu progressivement sous l'influence de la colonisation et de l'évangélisation. Néanmoins, ces coutumes démocratiques ne sont pas dénuées d'intérêt, quand on réfléchit aux structures politiques du futur, dans un cadre global. Complétant cet exposé, Béatrice POULIGNY, consultante internationale en droits de l'homme, a rapporté une anecdote survenue lors de la conférence de l'ONU sur les droits de l'homme en 1993. Cette conférence avait été le lieu d'un affrontement entre organisations internationales non gouvernementales du Nord et du Sud sur la définition des droits de l'homme. Les organisations du Sud reprochent en effet à la Déclaration universelle de reposer un peu trop sur un modèle européen, n'intégrant pas toutes les valeurs culturelles du Sud (par exemple, le respect des personnes âgées, si présent dans certains pays).

Complétant ces réflexions sur l'Universel et en marge de la session de l'IEM, de nombreuses discussions parfois passionnées sur les religions et les cultures ont eu lieu. Certains veulent évacuer toute notion religieuse dans la construction d'une nouvelle ONU mondiale et démocratique. D'autres non. Un consensus semble cependant naître sur la nécessité d'une réflexion sur un "ethos global", une éthique nouvelle capable d'emporter l'assentiment de l'ensemble des cultures de la planète. Des travaux très intéressants ont d'ailleurs été réalisés dans ce domaine par le théologien chrétien Hans KUNG. Le Mouvement Fédéraliste Mondial travaille également sur ce sujet.

L'union du monde en une structure fédérale est un projet très vaste, nécessitant encore de la part des militants fédéralistes un important travail de réflexion. Néanmoins, la session de l'IEM de cet été a traduit les avancées réalisées depuis peu. Ainsi, le projet de Dieter HEINRICH, procédant d'une démarche réaliste pour établir un parlement mondial des peuples à l'ONU à l'exemple du Parlement européen, a suscité l'enthousiasme de nombreuses personnes, débordant des seuls cercles fédéralistes. A tel point que le parlement canadien a récemment voté une résolution pour mettre en oeuvre ce projet, à l'occasion du cinquantenaire de l'ONU.

Les échecs incontestables de l'ONU en Somalie, au Rwanda, dans l'ex-Yougoslavie, constituent autant d'occasions pour promouvoir les projets de réforme. Les opinions publiques évoluent peu à peu et semblent de plus en plus prêtes à s'impliquer dans des projets novateurs de démocratie à l'échelle mondiale. L'Institut d'Etudes Mondialistes a été présenté dans le Monde Diplomatique du mois d'août. C'est la première fois depuis 1977...

A L'HEURE DE LA REFORME DES NATIONS-UNIES :

POUR UNE MAISON COMMUNE DES FEDERALISTES (plaidoyer, raisonné, pour l'unité des fédéralistes)

Pour la première fois, depuis la fin des années 50 et à quelques mois du Cinquantième anniversaire de la ratification de la Charte de San Francisco, se développe au sein de l'ONU un large débat institutionnel¹.

Suite aux changements survenus ces dernières années dans l'assiette mondiale du pouvoir, à la revendication de l'Allemagne et du Japon d'intégrer le Conseil de sécurité et au besoin pour accroître sa représentativité de l'ouvrir de manière permanente à des Etats représentatifs du Sud du monde (par exemple l'Inde, le Nigéria ou le Brésil) l'accord est très large sur la nécessité de le réformer.

Par contre l'accord devient problématique lorsqu'il s'agit de définir la nature et la profondeur d'une réforme de l'ONU et d'une révision éventuelle de sa Charte initialement prévue pour 1955.

A l'automne 1992 l'Assemblée générale a sollicité l'opinion des gouvernements sur la composition du Conseil ; depuis lors la 48^e session de l'Assemblée générale a créé un groupe de travail ouvert à tous les gouvernements, dans le but de "prendre en considération tous les aspects connexes à l'augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité" et d'autres questions liées. Son rapport est actuellement débattu à la 49^e session de l'Assemblée générale à New York.

Si la plupart des pays est favorable à l'admission de nouveaux membres permanents beaucoup s'ont heureusement opposés à ce que le droit de veto leur soit accordé et remettent son principe en cause en réclamant son abolition ou sa révision dans le but de l'abolir graduellement. Parallèlement, deux autres Commissions spéciales de l'Assemblée examinent la réforme de

l'ONU : la Commission pour le cinquantenaire et la Commission chargée d'étudier les mesures visant à revitaliser l'Assemblée générale.

Les fédéralistes, quelles que soient les imperfections de l'organisation internationale et sa nature non démocratique, ne peuvent l'ignorer, ni sous-estimer le débat actuel sur sa réforme, car l'ONU représente le seul forum au sein duquel les Etats puissent aborder les thèmes de la paix et de la guerre ou dans ses Agences spécialisées ceux du développement et de la croissance, de la sauvegarde écologique de la planète... fondamentaux pour l'avenir même de l'humanité.

Nous serons donc amenés, plus particulièrement dans les mois qui viennent, à aborder de plus en plus fréquemment ce thème.

Nous savons que nous serons critiqués par certains de nos amis fédéralistes européens qui craignent, à tort, de nous voir nous désintéresser de l'indispensable lutte prioritaire pour la fédération européenne ou prendre le risque de dispersion de nos forces.

Nous sommes au contraire persuadés que les deux combats peuvent et doivent être menés de front, celui pour l'Europe fédérale tout d'abord, celui pour l'unité politique du genre humain dans la fédération mondiale ensuite.

Nos adversaires, eux, ne font pas de savantes distinctions entre les fédéralistes.

Ceux qui refusent la fédération européenne sont, et seront, les mêmes que ceux qui dénoncent, et dénonceront, le mondialisme ou le cosmopolitisme :

- . les purificateurs ethniques de toute couleur qu'ils soient Hutus, Serbes ou Bretons...,
- . les fascistes du Front National (ou ou du MSI italien récemment badigeonné d'une teinture démocratique),
- . les "rouges-bruns" russes de Jarinovski,
- . les paléo-gaullistes tout comme les encore-staliniens ou les toujours-socialistes-nationaux (que Messieurs Seguin-Marchaix ou Chevènement-Pasqua se sentent surtout visés !)...

Loin de diviser aujourd'hui leurs forces les fédéralistes doivent au contraire les unir, ou plutôt, enfin, les réunir sur des projets complémentaires.

La guerre froide et l'impossibilité pratique de se battre concrètement pour la fédération mondiale dans le monde de Yalta avaient amené, avec raison, les fédéralistes européens à tourner le dos aux fédéralistes mondiaux, qui, en particulier en Amérique du Nord, aux Indes, au Japon ou dans certains pays européens extérieurs à la CEE, et par voie de conséquence moins concernés par l'intégration européenne (Suisse et Scandinavie par exemple), maintenaient au contraire envers et contre tout la flamme.

Les fédéralistes mondiaux entre-temps ont murri et réfléchi sur leurs échecs et leurs désillusions ; ils ont appris la patience et compris la nécessité du gradualisme constitutionnel et des étapes intermédiaires. Plus un d'entre-eux ne croit sans doute au grand soir. Tous sont conscients du laboratoire et de l'exemple irremplaçable que constitue, malgré ses limites, le processus d'intégration européenne. La plupart a probablement conscience que la fédération mondiale sera un ensemble de grandes fédérations régionales et que la réforme de l'ONU, en particulier avec la création graduelle d'une Assemblée parlementaire comme le propose le **World Federalist Movement**, est sans doute la voie la plus sûre.

La fin du monde bipolaire permet aujourd'hui aux différentes



Le Monde • Mercredi 12 octobre 1994 •

branches du mouvement fédéraliste international de se retrouver, sans vainqueur ni vaincu, mais dans la conscience de l'unicité de leur pensée et de leurs références théoriques et de la complémentarité de leurs missions historiques.

Si les fédéralistes européens et mondiaux, au delà les Citoyens du Monde ou d'autres groupes, devaient malheureusement rester divisés et prisonniers des polémiques stériles du passé, que le nouveau cours de l'histoire ne justifie plus aucunement, seuls leurs adversaires communs pourraient s'en réjouir.

Ils doivent au contraire travailler à leur unification au sein d'une seule association internationale afin d'être en mesure de coordonner leurs efforts au plan universel et de prendre la tête du mondialisme inorganisé et inconscient qui se manifeste dans le mouvement écologiste et pacifiste international.

La réunion à Rio du Global Forum, sorte de Contre-Sommet planétaire réunissant, parallèlement au Sommet de la Terre organisé par les Nations-Unies, les Organisations non gouvernementales montre la voie.

Au printemps 1995 un nouveau sommet (le Sommet Social) sera organisé à Copenhague par les Nations Unies. Une fois encore le **World Federalist Movement** organise avec d'autres associations un forum

destiné à faire entrer la société civile dans le système des Nations-Unies.

Il serait dommage que l'Union européenne des fédéralistes soit absente de ces débats.

Elle doit au contraire, après son prochain Congrès en Allemagne à la fin octobre, annoncer sa volonté de participer de manière critique et exigeante aux réunions du Forum de Copenhague et prendre celle d'une commémoration conjointe avec le World Federalist Movement de l'anniversaire de la création en 1946 à Montreux des deux associations aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

Il s'agirait alors d'une nouvelle pierre sur la route de l'unité du mouvement fédéraliste.

Jean-Francis BILLION

¹Voir Le Monde, 21 septembre 1994, qui titre en une "Nations Unies, le temps du réalisme - La 49^e session de l'Assemblée Générale sera dominée par la réforme de l'organisation internationale". Le Monde qui, par conformisme ambiant semble se satisfaire d'une conception de l'ONU "moitié ambulance, moitié gendarme" a par contre le mérite de poser d'emblée le problème fondamental de notre époque en rappelant que U. Thant, Secrétaire Général des Nations-Unies écrivait déjà dans les années 70 que "Les problèmes les plus graves ne viennent à l'ONU que lorsque les gouvernements ne savent plus quoi faire pour les régler. L'ONU c'est le dernier recours et il n'est pas étonnant qu'elle soit souvent blâmée pour son incapacité à régler les problèmes que les gouvernements ont été incapables de traiter".

REFORMER L'ONU

Proposition d'action pour une
Organisation des Nations-Unies
démocratique et efficace

CONFERENCE DEBAT

AVEC

LUCIO LEVI

Professeur de sciences politiques à l'université de Turin

MAISON DE L'EUROPE

12 rue Président Carnot

69002 Lyon

Lundi 7 Novembre 1994 à 18 heures 30

Entrée libre

Les problèmes auxquels l'humanité fait face, alors que la population du monde se dirige rapidement vers les dix milliards d'habitants sur une planète très proche de l'épuisement écologique, sont réellement sans précédent dans leur complexité, leur étendue et leur urgence.

Il sera impossible de les résoudre sans un nouveau niveau, mais surtout sans un nouveau type de coopération internationale basé sur une Organisation des Nations-Unies (ONU) renforcée et démocratisée.

Conférence organisée par :
Mouvement Fédéraliste Mondial c/o Maison de l'Europe
12 rue Président Carnot, 69002 Lyon
Association des Citoyens du Monde de la région Rhône Alpes, c/o Maison des Communications
44 rue St Georges, 69005 Lyon
Union Européenne des Fédéralistes
12 rue Président Carnot, 69002 Lyon

Courrier des lecteurs

De la Qualité à l'Innovation

"La spécificité française"

Dans son manuel "Maîtrise de la recherche développement" un site régional d'un grand de la chimie mondiale, Rhone-Poulenc donne une déclaration de son P.D.G. Jean-René Fouretou.

"L'innovation est le moteur essentiel du progrès économique... Elle ne se limite pas seulement aux nouveaux produits... Il faut qu'elle soit dans les têtes. Il faut que nous soyons capables de changer les systèmes de références, les procédures, et d'adapter la gestion."

Puis, dans ses "5 principes de management" on peut lire :

"La subsidiarité : Chaque responsable doit veiller à ce que le principe de "subsidiarité" soit appliqué. En d'autres termes, il s'agit de s'assurer que ce qui peut être effectué à un niveau donné de la structure, ne soit pas pris en charge par un niveau supérieur (délégation). Celui-ci devant s'assurer également que chaque niveau dispose des moyens nécessaires à la réussite de sa mission.

L'entreprise française prend elle enfin conscience du concept fédéraliste dans l'organisation de la société ?

Il se trouve que ce site que nous appellerons x, appartient à une Société A. Ce site héberge un petit service de recherches, y, qui lui, appartient à Rhône-Poulenc, bien-sûr, mais à la Société B, depuis quelques mois. Le siège de cette société B se trouve à Paris.

En vertu des grands principes, les techniciens concernés peuvent apprécier la "spécificité française".

--> Droit syndical : ils se retrouvent dans l'incapacité d'être élus (délégué du personnel, comité d'entreprise) sur leur propre lieu de travail. Un flou très peu artistique englobe leurs droits : suivi d'une grève lancée par une organisation syndicale du site, heures d'informations syndicales, incapacité à participer à la vie du Comité d'établissement.

En cas de litige, pour leur défense, Paris leur propose, au choix:

.Vous téléphonez à un délégué du siège à Paris qui téléphonera à un délégué de votre site, qui viendra vous voir.

.Vous pouvez rencontrer, à titre consultatif, un délégué de votre site, mais en dehors des heures de travail.

--> Informations : Un grand nombre d'informations du site (société A) ne parvient plus à nos amis (société B) alors que la direction du site se trouve dans le même bâtiment !

--> Formations: Qui décide d'accorder une formation ?

QUI PAIE ? Qui recherche les stages ? Qui rembourse les frais occasionnés ? Des documents font la navette entre LYON et PARIS, en un circuit laborieux, échappant à la raison.

--> Caisses complémentaires, Mutuelles :

"Vous cotisez à Lyon ? C'est bien ; il faudra maintenant cotiser à ANGERS, parce que nous, à PARIS, nous faisons ainsi".

Dans la France de 1994, à l'heure du choix européen, l'entreprise est victime du blocage culturel français, citoyen d'un pays centralisé.

En vertu des grands sentiments, nous livrerons à sa méditation deux pensées :

"Est bonne l'organisation qui, simultanément, épanouit l'individu et le groupe - les groupes - auxquels il appartient".

Pierre DUCLOS (l'être fédéraliste).

"L'Union entre personnes et collectivités n'est pas naturelle ; elle ne peut être le résultat d'une démarche intellectuelle. L'essentiel est qu'il y ait, entre ces personnes ou ces collectivités, un intérêt commun".

Jean MONNET

Pendant ce temps, près de 5 millions de personnes vivent en marge du travail, et ce après 20 ans de traitement social du chômage.

L'argent, la consommation, ont-ils définitivement remplacé l'homme comme finalité de la Société ?

PATRASH PASHA ET IVAN IVANOVITCH
SAKHARINE.

FEDECHOSSES - POUR LE FEDERALISME

Presse fédéraliste

26, rue Sala - 69002 Lyon

Directeur de la publication J.L. PREVEL

Reproduction l'Interface

12 ter, rue d'Inkermann - 69100 Villeurbanne

Commission paritaire 56256

Formation européenne 94-95

L'UEF Rhône-Alpes reprend cette saison un cycle de formation européenne, élaboré selon les souhaits exprimés par les participants de l'an dernier.

CYCLE DE CONFERENCES 1994-1995

Lundi 12 décembre 1994

Un exemple d'Etat fédéral : la Suisse.

Pouvoirs décentralisés, autonomie et proximité des centres de décision.

Intervenant : Xavier de Boccard.

Lundi 16 janvier 1995

Les Structures de l'Etat national français en question.

Dans un pays centralisé de par notre histoire, comment libérer les régions de la tutelle de l'Etat ?

Intervenant : Michel Morin expert auprès de la Communauté européenne pour la formation des jeunes.

Lundi 13 février 1995

Le Mouvement syndical et l'Unification de l'Europe.

Traditionnellement méfiant vis à vis de l'Europe, quel rôle peut-il jouer pour imposer une Europe sociale ?

Intervenant : Pierre Héritier Directeur de Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges.

Lundi 13 mars 1995

La République Fédérale d'Allemagne.

Un pays économiquement prospère, avec une large autonomie des LÄNDER. Un exemple à suivre ?

Intervenant : Rainer POHL Professeur d'histoire-géographie au lycée international de Gerland.

Lundi 10 avril 1995

L'Union européenne et l'élection présidentielle en France.

Quelle place dans le débat français pour l'avenir de l'Union ?

Intervenant : Pascal Hureau membre du Bureau exécutif européen de l'U.E.F.

Lundi 15 mai 1995

1996, une échéance décisive : la révision du Traité d'Union européenne.

Intégration, élargissement, efficacité.

Peut-on concilier ces notions pour l'Union européenne ?

Intervenant : Monica Frassoni, Assistante au Parlement Européen.

Les séances auront lieu les lundis de 18 H 30 à 20 H 30 à la maison de l'Europe, 12 rue Président Carnot à Lyon 2ème.

Participation aux frais : 160 F pour le cycle (200 F pour un couple, 100 F étudiant ou chômeur). Inscription auprès de l'UEF, 12 rue Président Carnot, Lyon 2ème.

ABONNEMENT

NOM Prénom
Adresse

NORMAL : 50F

MILITANT : 100F

SOUTIEN : 500F

- Chèque à l'ordre de "Pres. : Fédéraliste" 26 rue Sula - 69002 LYON
- C.C.P. 2490 82 PLYON. (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS